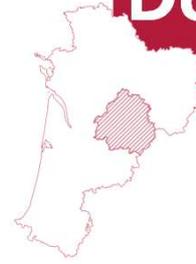


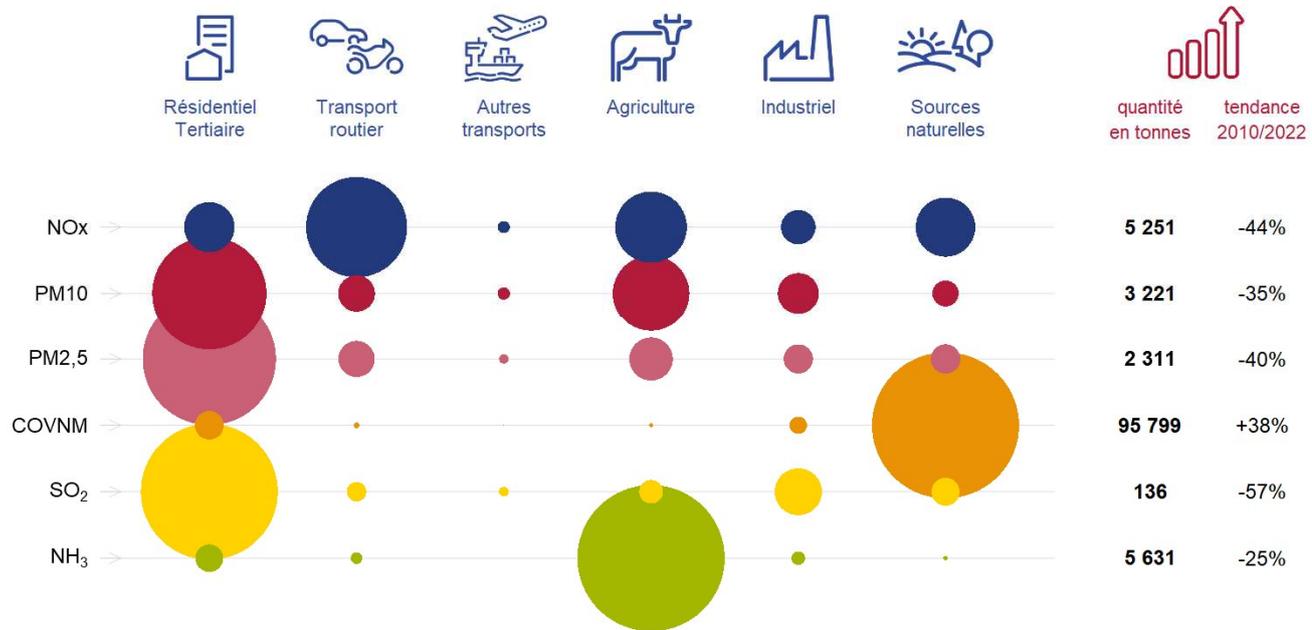
# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

**Dordogne**  
département



## Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM<sub>10</sub> : particules grossières  
PM<sub>2,5</sub> : particules fines NH<sub>3</sub> : ammoniac SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre

En **Dordogne**, le transport routier est à l'origine d'une part importante des émissions de **NO<sub>x</sub>**. Ce polluant, issu principalement de la combustion, est aussi émis par le secteur agricole (engins agricoles et engrais), les industries, les sources naturelles (prairies et forêts) ou encore le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul). Concernant les particules (**PM<sub>2,5</sub>** et **PM<sub>10</sub>**), la source principale d'émissions est le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire). L'agriculture (en particulier via le travail des sols) est également une source importante, notamment pour les **PM<sub>10</sub>**. Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Le **SO<sub>2</sub>** est en grande majorité rejeté par le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois, avec une faible contribution du secteur industriel. Enfin, la source principale de **NH<sub>3</sub>** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

## Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>